FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION

LIGUE RÉGIONALE PACA

REGLEMENT REGIONAL NATATION ARTISTIQUE 2023 /2024

SOMMAIRE

I. REGLEMENTATION DES COMPÉTITIONS REGIONALES P 1

1) COMPETITIONS GEREES PAR LA LIGUE REGIONALE PACA P 1
2) ENGAGEMENTS P 1
3) PENALITES FINANCIERES POUR TOUTES COMPETITIONS REGIONALES P 5
4) CLASSEMENTS ET RECOMPENSES P 5
5) TIRAGE AU SORT P 5
6) ORGANISATION MATERIELLE P 5
7) PRINCIPES CALENDAIRES P 7
8) LES PISCINES P 7
9) CALENDRIER PREVISIONNEL DES COMPETITIONS P 8/9

II. LES AUTRES COMPETITIONS P 10

III. FORMATIONS ET OFFICIELS P 10

IV. ADRESSES UTILES ET ANNEXES P 11

Commission Régionale :

Référente NA - Billiet Marie Pascale

Zone est : Giraud Cécile - Curti Sandrine - Pérez Vanessa

Zone ouest : Longevial Andrée - Ballochi Sandy - Marsaut Séverine

I. REGLEMENTATION DES COMPÉTITIONS REGIONALES

1) COMPETITIONS GEREES PAR LA LIGUE REGIONALE PACA

- Championnats régionaux Avenirs, Jeunes
- Challenge régional
- Epreuves du SynchroNat
- Championnats régionaux juniors et seniors jumelés avec les N2 respectifs

2) ENGAGEMENTS

Tarifs

Les tarifs présentés sont ceux de la saison 22/23 ils ont été votés lors de la dernière assemblée générale de la ligue.

Tarifs des engagements régionaux Ligue PACA											
Régionaux Ligue PACA	Tarifs des engagements Régionaux 2022-2023		par Nageuse/ nageurs	Solo Libre	Solo Tech	Duo Libre Duo Lib Mixte	Duo Tech Duo Mixte Tech	Equipe Libre	Equipe Tech	Combo	Highlight
20 et 21 Avril 2024	Hyères	Régionaux Jeunes	9 €	12 €		12 €		12 €			
			0 €							40 €	40 €
11 et 12 Mai 2024	Nice	Régionaux Avenirs	6 €	7 €		7 €		7 €			40 €
18 et 19 Mai 2024	Istres	Challenges Avenirs, Jeunes, Juniors et Seniros	3 €			12 €		12 €		Uniquement pour les seniors : 40 €	

SynchroNat : **4 € par épreuve**

Les clubs devront être à jour des paiements de leurs droits d'engagements concernant la saison N-1, avant la première épreuve.

Pour les droits d'engagements cela se fait directement par Extranat à la fin de la période d'engagement. Il se peut que le paiement des factures dont le montant s'élève à 4 € ne puissent être réglées par CB, dans ce cas il est possible de s'en acquitter par virement ou par chèque (bien préciser le n° de facture, lors du virement)

Les engagements définitifs

Toutes les nageuses/nageurs engagées dans les différentes épreuves du programme sportif, ainsi que les officiels, doivent être licenciés à la F.F.N. avant de prendre part à une compétition.
Les engagements des différentes compétitions se font tous via « Extranat »
Les compétitions régionales sont déclarées par la Ligue Régionale PACA. Elle en est aussi le gestionnaire avec le club support.
Les engagements comprennent :
L'engagement des nageuses/nageurs en FI et en ballets
L'engagement des juges et autres Officiels
Les engagements sur « Extranat » sont généralement ouverts 3 semaines avant le début de la compétition.
Ils sont modifiables durant toute la période d'ouverture. **Il est donc souhaitable de s'engager dès l'ouverture des engagements,** ceci permet, en outre, d'avoir le temps nécessaire pour corriger une éventuelle erreur.
Il est conseillé d'éditer la facture à la clôture des engagements Extranat.

Les engagements Jury compétitions

Le responsable de la formation des officiels de la ligue désigne le juge-Arbitre des compétitions.
L'engagement des juges titulaires, en examen, délégués aux nageuses/nageurs, secrétariat, chronométreur, se fait sur Extranat dans la durée d'engagement prévue.
Si un club n'a pas la possibilité d'engager un Officiel licencié dans son club, il lui appartient de faire appel à un Officiel licencié dans un autre club. Dans ce cas, il devra prendre en charge son déplacement et son hébergement. Cela est à prévoir avant la finalisation des engagements sur Extranat. La Ligue doit en être avertie – obligatoirement - par mail avant la clôture des engagements sur Extranat.
Les Officiels sont, obligatoirement, engagés par ½ journée sur la durée de la compétition.
Avertir par mail la ligue des disponibilités.

Tout engagement dans une compétition nécessite l'engagement et la présence au minimum d'un Officiel du niveau requis correspondant au niveau de la compétition à juger. Dans le cas où cette règle ne pourrait pas être respectée, le club pourra présenter un officiel en cours de formation ou d'un niveau inférieur aux postes de : chrono, délégué ou secrétaire. Si cela n'est pas possible ou si un juge refuse d'officier le club sera soumis à la pénalité financière correspondante (Cf. page 4).

En cas de non-respect des engagements en nombre de Jury, les pénalités financières prévues seront appliquées.

<u>Pour chaque compétition, un club engageant :</u>
De 1 à 10 nageuses/nageurs, devra engager au minimum un officiel du niveau de la compétition (Cf. : Circulaire des Officiels).
Plus de 10 nageuses/nageurs, devra engager, au minimum, 1 officiel du niveau de la compétition plus un autre Officiel (Juge, Chronométreur, secrétariat, informatique, délégué licencié).

SynchroNat :

- Si un club présente uniquement des nageuses/nageurs dans une compétition du SYNCHRO DECOUVERTE, il devra fournir obligatoirement 1 officiel niveau D minimum et/ou de niveau Jeune Officiel.
- Si un club présente uniquement des nageuses/nageurs dans une compétition SYNCHRO D'ARGENT, il devra fournir obligatoirement 1 officiel niveau D minimum.
- Si un club présente des nageuses/nageurs dans une compétition de SYNCHRO D'OR, il devra fournir obligatoirement 1 officiel niveau C minimum.

(Voir circulaire des officiels)

La composition des jurys sera conforme à la circulaire des officiels.

Juge Arbitre :

Les juges-arbitre de chaque compétition et/ou synchronat seront désignés par le responsable des officiels de la région ou responsable de zone.

Un jury d'appel sera constitué pour chaque compétition régionale. Le jury d'appel est présidé par le Délégué (membre de la Commission Régionale).

Sa composition est :

- Président : le Délégué de la ligue organisatrice
- Dans la mesure du possible un membre de chaque territoire en dehors du président
- Le juge arbitre

Avoir obligatoirement un chiffre impair.

3) PENALITES FINANCIERES POUR TOUTES COMPETITIONS REGIONALES

Il sera facturé une pénalité financière de :

- 70 euros par ½ journée, par défaut ou forfait de juge
- 70 euros pour non-respect du quota juge - nageuses/nageurs (manque de juges)
- 150 euros pour tout juge présent mais refusant de juger

- **Championnats, Challenges Régionaux et Synchronats :**

Engagements après la fermeture d'Extranat : J+2 maximum.
Cette demande de prise de compte d'engagements, hors délai, sera réalisée, par mail, uniquement par le ou la Président(e) du club concerné et devra mentionner l'accord du paiement de la somme soit ➢ **tarif des droits d'engagements triplé.**
Le passage sera en 1er.

L'acceptation est laissée au libre choix de l'organisateur.

4) CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

Les médailles sont fournies par la Ligue Régionale.

Un podium régional sera organisé lors des N2 juniors et Seniors

5) TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort des groupes de figures imposées se fera entre 18 et 72 heures pour les championnats N2, championnats régionaux (de préférence 72 h et avant midi). La diffusion des tirages se fera par mail et/ou sur le site de la ligue.

6) ORGANISATION MATERIELLE

Les compétitions sont prises en charge par la Ligue Régionale avec le soutien d'un club support qui doit être OBLIGATOIREMENT affilié.
La ligue est responsable de la rédaction et diffusion des différents documents d'information de la compétition.
La commission natation artistique fournira un modèle de plaquette en début de saison.
Les clubs organisateurs devront se servir de ce modèle afin de communiquer toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de la compétition.

VIDEO :

Toutes les épreuves de compétition régionale peuvent être filmées, **mais la vidéo est obligatoire pour les programmes Techniques et les figures imposées.**
Le club support de l'organisation doit trouver les personnes ressources à la prise d'images.

SECURITE :

Il appartient à la Ligue de se conformer aux règles de sécurité en vigueur, concernant toutes les manifestations publiques.

SECOURS :
Une personne du club support ou de la Ligue doit connaître le POSS de la piscine et être présent. Les municipalités doivent donner l'accès au matériel de secours.

SONORISATION ET SUPPORTS MUSICAUX :

La sonorisation nécessaire à la compétition devra être de qualité suffisante afin de retranscrire correctement les enregistrements des différents ballets.
Un micro est obligatoire (HF souhaitable)
Il appartient à l'organisateur de se conformer aux règles, en vigueur, concernant la sécurité électrique de la sonorisation (en particulier sous-marine).
Les clubs devront envoyer les musiques en format mp3 en 360kbps ou Wave, au plus tard, J-6 à la ligue qui précisera l'adresse d'expédition.

Les règles à respecter :

- **Dans l'objet** : Musiques Régionaux + la compétition (catégorie)
- **Dans le corps** : la catégorie -le type de ballet-le nom du club-**le nom de 1er(e) nageur(se)** en majuscules
    - *Ex1 : « JEUNES-SOLO1-SLNS-MURIELHERMINE »*
    - *Ex2 : « JEUNES-CHALLENGE-SOLO1-SLNS-MURIELHERMINE »*

Ils devront aussi fournir obligatoirement un deuxième support le jour de la compétition.
Les clubs sont garants de l'envoi d'un enregistrement de qualité.

RESULTATS

Dans le cadre du développement durable, il ne sera pas imprimé de dossiers club et de résultats. Seul l'affichage durant la compétition fera l'objet d'impression « papier ».

Les résultats des Régionaux devront être envoyés au plus tard J+ 2 à la Ligue organisatrice des N2, avec les qualifications.

Un groupe WhatsApp sera créé pour toutes les compétitions (diffusion des résultats, jury…)

IMPRIMES

Tous les imprimés sont téléchargeables sur le site Fédéral.
Les imprimés nécessaires à l'organisation (juges et secrétariat) devront être préparés, en amont de la compétition par La ligue ou le club organisateur. L'organisateur devra prévoir suffisamment de bénévoles pour gérer la préparation des dossiers de juges avant chaque épreuve.

AUTRES MATERIELS

Chaises hautes interdites, samias ou éléments de scène (dans la mesure du possible) pour les jurys, tables et chaises pour les jurys et le secrétariat, podium pour les remises des récompenses, 2 ordinateurs et une imprimante pour le secrétariat en doublon et en cas de panne, petits matériels de secrétariat, rallonge électrique, ……etc.

7) PRINCIPES CALENDAIRES

Lors de la réunion IRSE le calendrier ayant été établi, nous avons continué dans cette voie et établi le calendrier tel que suit :

En zone Est :

- 2 championnats régionaux (Hyères et Nice)

- 1 championnat de Nationale 2 (Hyères)

En zone Ouest :

- 1 championnats régional (Istres)

- 2 championnats de Nationale 2 (Aix et Venelles)

8) LES PISCINES

En zone Est, les demandes de piscine pour les organisations de compétitions sont effectuées par les Comités départementaux 06 et 83, selon le lieu de l'organisation.

En zone Ouest, les demandes de piscine pour les organisations de compétitions sont effectuées par les clubs.

9) CALENDRIER PREVISIONNEL DES COMPETITIONS

FORMATIONS	SYNCHRONAT	COMPETITIONS N2	COMPETITIONS REGIONALES	CHAMPIONNATS FRANCE

Sessions et Compétitions	Dates	Lieux	Epreuves
COLLOQUE NATIONAL	30 sept et 1er octobre 23	INSEP	
FORMATION CLUBS ET OFFICIELS	5-nov-23	???	
SYNCHRONAT	11-nov-23	ST MARTIN DE CRAU	Toutes épreuves
FORMATION OFFICIELS JO & D	11-nov-23	ST MARTIN DE CRAU	
COUPE OPEN AUTOMNE 06 et SYNCHRONATS	12-nov-23	ST LAURENT DU VAR	Se référer au programme
JOURNEES D'AUTOMNE	25 & 26 novembre 2023	LYON VAISE	Jeunes Figures imposées - Solos – Duos mixte et Equipes Juniors – Solos Techs – Duos Techs mixtes - Equipes Techs
COUPE OPEN AUTOMNE CD 13	02-dec-23	MARIGNANE	Se référer au programme
SYNCHRONAT	03-dec-23	MARIGNANE	Toutes épreuves
SYNCHRONAT	03-déc-22	CANNES LES OLIVIERS	Toutes épreuves
FORMATION OFFICIELS JO & D	03-déc-22	CANNES LES OLIVIERS	
CHAMPIONNAT France HIVER ELITE JEUNES ET JUNIORS	7 au 10 décembre 2023	MONTCEAU LES MINES	Voir règlement FFN
SYNCHRONAT	17-déc-23	MARSEILLE ET GAP	Toutes épreuves
SYNCHRONAT	14-janv-24	ST LAURENT DU VAR	
SYNCHRONAT	21-janv-24	ST MARTIN DE CRAU	Toutes épreuves
SYNCHRONAT	17-fév-24	NICE ET MARTIGUES	Toutes épreuves
COUPE OPEN DE PRNTEMPS CD 13 ET 06	18-fév-24	NICE ET MARTIGUES	Se référer au programme
SYNCHRONAT	18-fév-24	NICE	Toutes épreuves
N2 JUNIORS	02 & 03 mars 2024	AIX OU VENELLES	Solos Libres et Techniques Duos Libres et Techniques et Duos Mixtes Libres et Tech. Equipes Libres et Techniques Ballets Acrobatiques
SYNCHRONAT	17 -mars-24	ST LAURENT DU VAR	Toutes épreuves
SYNCHRONAT	24 -mars-24	ARLES	Toutes épreuves
CHAMPIONNAT France JUNIORS N1 et ELITE OPEN	08 au 14 avril 2024	????	Voir règlement FFN
SYNCHRONAT	14-avr-24	CANNES LES OLIVIERS	Toutes épreuves
REGIONAUX JEUNES	20 & 21 avril 2024	HYERES	Figures imposées Solos Duos et Duos mixtes Equipes / Combinés Ballets Acrobatiques
N2 JEUNES	04 & 05 mai 2024	BOURG EN BRESSE	Figures imposées Solos Duos et Duos mixtes Equipes / Combinés Ballets Acrobatiques

REGIONAUX AVENIRS **Circuit préparatoire SENIORS**	**11 & 12 mai 2024**	**NICE**	**AVENIRS :** Figures imposées Solos, Duos, Duos mixtes, Equipes et Ballets Acrobatiques **SENIORS** : 15 ans et plus Duos Libres, Duos mixtes Libres, Equipes Libres, Ballets Acrobatiques et Ballets Combinés
CHALLENGE REGIONAL JEUNES, JUNIORS, SENIORS **CHALLENGE AVENIRS**	**18 & 19 mai 2024**	**ISTRES**	**Challenge Avenirs :** Duos -duos mixtes et équipes **CHALLENGE JEUNES** : Duos, Duos Mixtes, Equipes **CHALLENGE JUNIORS** : Duos, Duos Mixtes, Equipes **CHALLENGE SENIORS** : Duos, Duos Mixtes, Equipes, Ballets Combinés
CHAMPIONNAT DE France JEUNES N1 ET ELITE OPEN	**20 au 26 mai 2024**	**SETE**	**Idem épreuves N2**
CHALLENGE N2 AVENIRS, JEUNES, JUNIORS, SENIORS ET TOUTES CATEGORIES	**01 & 02 juin 2024**	**HYERES**	**AVENIRS :** Duos et Duos mixtes - Equipes catégorie A et B **JEUNES** : Duos, Duos Mixtes et Equipes - Catégories A, B **JUNIORS** : Duos, Duos Mixtes, Equipes, Catégories A, B **SENIORS** : Duos, Duos Mixtes, Equipes, Ballets combinés Catégorie A
POUSSINES CD 06	**05-juin-24**	**ANTIBES**	**Se référer au programme**
SYNCHRONAT	**05-juin-24**	**ANTIBES**	**Toutes épreuves**
N2 AVENIRS **N2 SENIORS** **Circuit préparatoire des MAITRES**	**08 & 09 juin 2024**	**AIX EN PROVENCE ???**	**AVENIRS** : Figures imposées Solos, Duos, Duos mixtes, Equipes et Ballets Acrobatiques **SENIORS** :15 ans et plus Solos Libres Duos Libres, Duos mixtes Libres, Equipes Libres Ballets Acrobatiques Ballets Combinés **MAITRES :** mêmes épreuves que la catégorie senior.
SYNCHRONAT ET COUPE DEPT CD 13 POUSSINES	**19-juin-24**	**ST MARTIN DE CRAU**	**Toutes épreuves**
CHAMPIONNATS DE France MAÎTRES	**21 Juin au 23 Juin 2024**		**Voir règlement des Maîtres**
CHAMPIONNATS DE France AVENIRS	**25 juin au 28 juin 2024**	**TOURS**	**Voir règlement FFN**
CHAMPIONNAT France N1 SENIORS/TC	**28 juin au 30 juin 2024**		**Voir règlement FFN**

II. LES AUTRES COMPETITIONS

Interdépartementales
Coupe Départementale 06 et 13

Nationales 2
- Journées d'Automne
- Championnats Nationale 2 Avenirs, Jeunes, Juniors et Séniors-
- Challenges Nationale 2

Championnats de France
- Championnat de France d'hiver Jeunes et Juniors ;
- Championnats de France d'été Jeunes et Juniors N1 et Elite Open,
- Championnats de France N1 Seniors ;
- Championnats de France Avenirs

III. FORMATIONS ET OFFICIELS

Formation Officiels C et + et entraîneurs le 05 novembre (lieu à définir) – Inscription gratuite pour le 22 octobre au plus tard, à adresser par email à natsynchro@natation-paca.org

Formation Officiels JO, D le 11 novembre 2023 à St Martin de Crau – Inscription gratuite pour le 1er novembre 2023 au plus tard, à adresser par email à natsynchro@natation-paca.org

Formation Officiels JO, D le 03 décembre 2023 à Cannes – Inscription gratuite pour le 15 novembre 2023 au plus tard, à adresser par email à natsynchro@natation-paca.org

Les responsables de formation pourront à tout moment rajouter une date de formation si le besoin se fait sentir, après accord de la ligue.

IV. ADRESSES UTILES

Piscines Zone Est

Antibes, 210 Avenue Jules Grec, 06600 Antibes
Cannes Les Oliviers, 10 Avenue de Benefiat, 06400 Cannes
Hyères, 35 Avenue Ambroise Thomas, 83400 Hyères
Nice Saint Augustin, rue de la Santoline, 06200 Nice
Nice Saint François, place St François, 06300 Nice.
Nice Jean Médecin, 178 Rue de France, 06000 Nice
Saint Laurent du Var, 1555 Esplanade Edmond Jouhaud, 06700 St Laurent du Var

Piscines Zone Ouest

Aix en Provence : Piscine Yves Blanc, 26 Avenue des Écoles Militaires, 13100 Aix-en-Provence
Arles piscine Guy Berthier 137b av de Stalingrad 13200 Arles
Centre Aquatique Sainte-Victoire – Piscine Venelles Chemin du Collet Redon, 13770 Venelles
Istres stade nautique 1 rue des Félibres 13800 Istres
Martigues : 10 avenue du président SALADORE ALLENDE
Marignane « La Pausa » 93 rue Camille Saint Saëns 13700 Marignane
Marseille piscine Vallier 2 bd Françoise Duparc 13004 Marseille
St Martin de Crau Piscine Municipale avenue Nostradamus 13310 SMC